



**ACADÉMIE  
DE MONTPELLIER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **COLLEGE GASTON DOUMERGUE SOMMIERES**



## **COMPTE RENDU MODIFIÉ**

### **DU CONSEIL**

### **D'ADMINISTRATION**

**du**

### **JEUDI 20 OCTOBRE 2022**

	<b>NOM PRENOM</b>	<b>QUALITE</b>
<b>Président de séance</b>	<b>M. GOUCHAULT Guillaume</b>	<b>Principal</b>
<b>Secrétaire de séance</b>	<b>Mme BONNEROT Françoise</b>	<b>Professeure</b>

<b>CHAPITRE</b>	<b>NATURE DES QUESTIONS TRAITÉES</b>	<b>Pages</b>	<b>Observation éventuelle de l'Inspecteur d'Académie ou du Recteur</b>
I	Approbation du compte-rendu du CA du 28/06/2022		
II	Validation du Règlement intérieur du CA		
III	Délibération sur la constitution d'une commission permanente et ses délégations		
IV	Vote d'une délégation de signature à attribuer à M. LEVESCOT et Mme DERNANCOURT		
V	Vote d'une délégation du CA au chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle		
VI	Vote de la participation des familles pour le voyage à Grasse et à Salamanque		
VII	Vote des tarifs de la demi-pension pour 2023		
VIII	Installations des instances		
IX	Actions prévisionnelles du CESC 2022-2023		
X	Programme de l'association sportive		
XI	Calendrier de l'année 2022-2023		
XII	Avenant au titre de l'année 2022-2023 au RI		
XIII	Questions diverses		

# COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 20 OCTOBRE 2022

Début de séance : 17h49

Membres présents : 18. Le quorum est atteint

Désignation du secrétaire de séance: les enseignants

## **CHAPITRE I - Approbation du compte-rendu du CA du 28 juin 2022**

Aucune modification du compte-rendu n'étant demandée, Monsieur GOUCHAULT soumet à l'approbation du CA le compte rendu du CA bilan du 28 juin 2022.

Vote du compte-rendu du CA du 28 juin 2022

Abstention : 0 - Contre : 0 - Favorable : 18 voix (Total des voix : 18)

À 17h50, arrivée de Mme GOMEZ, le quorum est à 19

M. GOUCHAULT présente l'ordre du jour auquel Mme DERANCOURT ajoute le vote d'une décision budgétaire modificative pour l'achat d'une machine à couper le pain car prix d'achat >800€HT.

À 17h53, arrivée de Mme JOUJOUX, le quorum est à 20

À 17h56, arrivée de Mme LAKHAL, le quorum est à 21

## **CHAPITRE II - Approbation du règlement intérieur du CA**

Monsieur GOUCHAULT fait lecture intégrale du règlement intérieur du CA.

M. Fabre, représentant des parents d'élèves, regrette qu'il n'y ait pas de diffusion par mail pour avertir les parents d'élèves que le compte rendu est publié.

M. le Principal s'engage à envoyer un mail pour avertir que le compte-rendu du CA est diffusé sur la page d'accueil de l'ENT.

Vote du règlement intérieur du CA

Abstention : 0 - Contre : 0 - Favorable : 21 voix (Total des voix : 21)

## **CHAPITRE III - Délibération sur la constitution d'une commission permanente (CP) et ses délégations (financement des voyages scolaires, vote des contrats pluriannuels, vote pour accepter des dons et legs)**

M. GOUCHAULT fait une lecture des délégations proposées à la commission permanente

M. le Principal rappelle que la commission permanente n'est pas habilitée à prendre des décisions quant à la DHG, elle n'a ici qu'un rôle consultatif.

Question M. FABRE : y a-t-il un quorum ?

Réponse : Il s'agit du même quorum que pour la tenue du CA (Conseil d'Administration), soit la moitié des titulaires +1 (7 pour la commission permanente)

Question M. FABRE: la CP peut-elle intervenir auprès des collectivités locales quant aux problèmes rencontrés en EPS ?

Réponse : la CP peut-être un élément délibératif, mais il n'y aura pas de vote.

La CHS (Commission d'Hygiène et de Sécurité) est une instance de dialogue et de délibération plus appropriée pour les problématiques urgentes, et peut inviter les représentants de la mairie.

M. GOUCHAULT précise que la CP éviterait les CA extraordinaires sur les questions budgétaires, mais ne remplacerait pas les questions diverses et que le CA peut retirer une délégation de la CP à la demande de la majorité.

À 18h09, arrivée de Mme HERRY, le quorum est à 22

À 18h09, arrivée d'un parent d'élève, le quorum est à 23

Vote pour la création d'une commission permanente

Abstention : 0 - Contre : 0 - Favorable : 23 voix (Total des voix : 23)

Vote pour les délégations proposées à la commission permanente

Abstention : 0 - Contre : 0 - Favorable : 23 voix (Total des voix : 23)

#### **CHAPITRE IV – Vote d'une délégation de signature à attribuer à M. LEVESCOT et Mme DERANCOURT en cas d'absence de M. GOUCHAULT supérieure à 1 semaine.**

Vote du règlement intérieur du CA

Abstention : 0 - Contre : 0 - Favorable : 23 voix (Total des voix : 23)

#### **CHAPITRE V - Vote d'une délégation du CA au chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle**

M. GOUCHAULT soumet au vote une délégation afin de signer les contrats à incidence annuelle (ex. entretien du système de chauffage).

Il précise que pour les contrats de plus de deux ans, un vote de la CP est obligatoire.

Question M. FABRE : combien y-a-t'il de contrats annuels ?

Mme DERANCOURT : 14 contrats qui se renouvellent par tacite reconduction

Vote d'une délégation au chef d'établissement pour la passation des contrats < à 1 an

Abstention : 1 - Contre : 0 - Favorable : 22 voix (Total des voix : 23)

#### **CHAPITRE VI – VOYAGES SCOLAIRES**

##### **1) Vote de la participation des familles pour le voyage à Grasse :**

Professeur référent Mme KHOLEEGAN

HG/ SCIENCES, 2 jours

- Le PASS Culture paye 200€ pour les ateliers
- Il y aura une régie financière d'avance pour l'enseignante en cas d'urgence
- Prise en charge de l'hébergement pour les enseignants par l'établissement
- Le prix du voyage n'excèdera pas 180€

Question représentants parents : quelles actions sont mises en place pour faire baisser le prix ?

Réponse : cela reste au choix des professeurs organisateurs, possibilité par exemple de réaliser des ventes lors des réunions parents/professeurs.

L'établissement bénéficie de fonds sociaux assez conséquents, qui doivent de toute façon être épurés, car peu utilisés depuis deux ans.

Si le budget explose, il y aura un nouveau vote au CA.

Si beaucoup d'élèves ne viennent pas, le budget sera remis en cause.

Mme ROURESSOL signale une grande souplesse de la part de l'établissement et que les questions financières n'ont jamais été un frein.

Vote pour le voyage à Grasse

Abstention : 1 - Contre : 0 - Favorable : 22 voix (Total des voix : 23)

## 2) **Vote de la participation des familles pour le voyage à Salamanque :**

Professeur référent Mme Auguste, séjour bilangue

Une semaine

- Il s'agit d'une expérience culturelle et linguiste, les élèves auront des cours
- La ville de Salamanque organise les séjours en familles d'accueil
- Les bus seront espagnols et moins chers
- Le prix maximum sera de 490€

Vote pour Le voyage à Salamanque

Abstention : 1 - Contre : 0 - Favorable : 22 voix (Total des voix : 23)

## 3) **Vote de la participation des familles pour le voyage à Toulouse :**

Tous les 6° en EIST,

2x2 jours +1 nuit

- Séjour récurrent au collège
- Visite de la Cité de l'espace et du Musée des machines
- 170€ maximum

Vote pour Le voyage à Salamanque

Abstention : 1 - Contre : 0 - Favorable : 22 voix (Total des voix : 23)

Question M. FABRE : un élève peut-il participer à plusieurs voyages ?

Réponse M. GOUCHAULT : il n'a pas encore vérifié la présence de doublons sur les voyages Salamanque et Grasse, il faudra refaire une communication à ce sujet.

## **CHAPITRE VII – Votes des tarifs de la demi-pension**

- Les tarifs de la demi-pension se calculent sur l'année civile
- Le collège est actuellement à 3,30€ et passera à 3,50€ en 2023, seuil du département. Cette augmentation de 6% couvrira l'augmentation du prix des denrées, l'augmentation du prix des énergies (gaz, électricité) et des prestations de maintenance (pièces détachées, déplacements, main d'œuvre).
- La loi Egalin fixe des taux de 20% bio et de 50% labellisé
- Les repas se doivent d'être variés
- 

M. GOUCHAULT précise qu'il n'y aura plus de panier-repas lors des sorties pour les demi-pensionnaires, car cela constitue un gâchis alimentaire, les élèves apportant eux-mêmes à manger dans la plupart des cas. Les repas non pris seront déduits de la facture du trimestre suivant.

**Questions diverses :** Les repas sont meilleurs au lycée qu'au collège pourquoi ?

- Les élèves-représentant signalent que les repas sont meilleurs cette année au collège.
- Il y a une nouvelle équipe, qui doit gérer un flux important (800 élèves), tandis qu'ils ne sont que 300 demi-pensionnaires environ au lycée
- Le collège rencontre un problème d'équipements obsolètes par rapport à ceux du nouveau lycée, avec entre-autres un souci avec le lave-vaisselle.

M.FABRE signale que 15000€ n'auraient pas été dépensés sur le fonds de roulement, et que cela devrait se répercuter sur la qualité des repas, Mme DERANCOURT explique qu'il s'agissait de -15000€ sur le résultat du compte financier 2021.

M.GOUCHAULT propose de faire différentes tailles d'assiettes selon les âges.

Mme FEGER signale que les élèves ont la possibilité de demander plus.

Mme HERRY demande s'il y a un suivi du gaspillage.

M.GOUCHAULT propose de travailler sur cette question avec les éco-délégués. Il ajoute qu'il n'y a pas de tri des déchets, car cela nécessite un gros chantier, avec une restructuration de l'organisation, dont la partie « dépose des plateaux ».

Mme DERANCOURT signale que le fond social a épuré les repas non-payés des parents des précédentes années ; elle indique que cette année, il n'y a pas encore eu de démarche venant des parents sur l'aide financière, et c'est le collège qui incite les familles à en faire la demande.

Mme LACAN précise qu'une ligne a été ajoutée sur la facture en ce sens, décrivant la procédure à effectuer.

Mme DERANCOURT ajoute que 500 familles sont en prélèvement automatique, ce qui facilite la gestion.

A propos des tarifs pour perte ou dégradation, il est rappelé que l'établissement paye les cartes et les carnets, qui sont donc gratuits. La carte sans contact coûte moins cher. Ce n'est qu'en cas de perte ou dégradation qu'il est demandé de payer. Le coût du carnet de correspondance passe de 2€ à 2,50€.

Avant de passer au vote, les parents d'élèves demandent à 19h03 une interruption de séance de 5 minutes afin de se concerter.

Vote pour les tarifs de la demi-pension 2023

Abstention : 5 - Contre : 0 - Favorable : 17 voix (Total des voix : 23)

**Vote d'une décision budgétaire modificative pour l'achat d'une machine à couper le pain :**

Coût 2 200,50€ TTC

La somme est déplacée du service restauration SRH vers le service des opérations en capital qui regroupe les achats d'investissement du collège (articles dont le prix unitaire dépasse 800 € HT). Ce déplacement de crédit nécessite donc le vote du CA

Question M. FABRE : y a-t-il des frais d'entretien prévus ?

Réponse : le budget est prévu, la maintenance se faisant par Froid'Oc ainsi que par les agents du collège.

Vote pour l'achat d'une machine à pain

Abstention : 1 - Contre : 0 - Favorable : 22 voix (Total des voix : 23)

## **CHAPITRE VIII – Installations des instances**

Commissions :

- Conseil de discipline
- Commissions éducative
- Commission fonds social
- Commission d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)
- Commission d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)
- Commission permanente

Mme ROURESSOL demande pourquoi il n'y a plus de commission pour l'ouverture des plis (marchés public, pour contrat d'au moins 40 00€ HT).

M. GOUCHAULT répond qu'elle sera mise en place en cas de besoin.

## **CHAPITRE IX – Actions prévisionnelles du CESCE 2022-2023**

Une première réunion a eu lieu en septembre.

L'accent va être mis sur les questions médicales liées à l'usage des écrans, il faudra trouver un praticien.

Monsieur GOUCHAULT va notamment insister sur un point : la lutte contre le harcèlement avec le programme « pHARe » constitué d'une équipe de 10 personnes du collège qui vont en formation et un groupe de 10 élèves ambassadeurs à mettre en place. 7 professeurs (contre 5 requis au minimum) ont répondu à l'appel.

Calades : partenariat dans leurs propres locaux pour la réparation de vélos, allant dans le sens d'une sensibilisation à une mobilité plus douce et l'ouverture d'un dialogue avec les élèves. Des actions seront mises en place en novembre/décembre sur les temps du midi. Un lien est à envisager avec l'AS VTT.

Question représentant élève : où en est-on de la question de l'homophobie au collège ?

Réponse Mme Lacan : cela va être mis en place, on n'a pas oublié.

## **CHAPITRE X – Programme de l'Association sportive (AS)**

L'AS a souffert ces 2 dernières années.

La cotisation de 30€ paraît chère mais elle est nécessaire.

Le Fonds social peut intervenir pour aider les familles

La situation financière est complexe, en effet, il y a un reliquat, mais le coût de l'UNSS fait néanmoins apparaître un risque de déficit d'environ 1000€.

Le collège alertera le CA pour faire un don.

Une partie des transports est prise en charge.

Question Mme ROURESSOL : il y a un problème de restauration pour les élèves de l'AS car il n'y a pas de cantine le mercredi.

Réponse : cela ne se fait dans aucun collège, mais il y a possibilité de manger le repas apporté dans les locaux.

Il est important de faire revivre l'AS. Le CROSS pourrait constituer un temps fort autour du sport avec l'AS. Le mercredi de découverte pour les 6<sup>o</sup> a été une réussite.

A 19h45, départ de Mme SARON, le quorum est à 22

## **XI - Calendrier de l'année 2022-2023 (découpage semestriels, réunions parents-professeurs, conseils de classe, stages, Examens)**

M. FABRE reproche la masse de révisions qu'impose les épreuves écrites du DNB et souhaiterait une épreuve blanche plus tôt en décembre.

M. GOUCHAULT n'est pas favorable à la multiplication des temps d'entraînements souvent stressants.

Par ailleurs cela pose un problème aux professeurs quant aux programmes vus en décembre.

Il préfère laisser la liberté aux professeurs de laisser des temps d'exercices type brevet au sein de leur cours, quand ils le souhaitent, sans mobiliser tout le collège.

Le rapport de stage sera à rendre avant les vacances de février.

Les professeurs vont travailler plus en amont par rapport aux années précédentes, et une épreuve commune sera mise en place en fin d'année de quatrième.

L'objectif est de faire comprendre la logique de révision et certaines compétences clés des programmes.

Cela aura valeur de préparation ; il s'agira d'une découverte et non d'une échéance.

Question M. FABRE : comment préparer les 3° de cette année ?

Réponse : en décembre, on construit et on solidifie.

Des épreuves blanches auront lieu en mars. et des temps dédiés seront mis en place pour l'épreuve orale.

## **XII - Avenant au titre de l'année 2022-2023, au RI chapitre I- Organisation de la vie de l'établissement alinéa I- Les horaires**

L'avenant concerne la montée des élèves directement devant leur salle où les rejoint les professeurs. Un avenant sera ajouté au règlement intérieur seulement pour cette année.

L'ajout définitif sera voté l'an prochain au CA.

Vote pour l'avenant au règlement intérieur

Abstention : 0 - Contre : 0 - Favorable : 22 voix (Total des voix : 22)

## **XIII – QUESTIONS DIVERSES**

### **Questions des représentants des parents d'élèves :**

- ***Le poids du cartable et la mise en place de casiers, au moins pour les élèves souffrant d'un handicap physique, 2 élèves étant concernés sur l'établissement.***

M.GOUCHAULT : La mise en place ne dépend pas de l'établissement mais du département, cependant, un aménagement concernant ces deux élèves est évident, le collège répondra à leurs besoins.

Mme LACAN rappelle que le collège est en zone inondable.

- ***Les difficultés concernant les transports scolaires***

Face aux problèmes rencontrés le mercredi matin avec Villevieille, Aubais, Combas, Fontanès, M.GOUCHAULT et Mme LACAN ont déjà ramené des élèves avec leurs véhicules personnels, ce qui est une prise de risque.

C'est la région qui gère les transports, avec deux sous-traitants différents.

Il faudrait que les bus réceptionnent les élèves du collège avant ceux du lycée, plus autonomes. Une mobilisation des parents serait souhaitable.

- ***La gestion passée du covid a fait émerger de nouvelles pratiques pédagogiques : utilisation de l'ENT, visio...Est-il possible que les réunions d'informations soient diffusées en visio ou enregistrées ? L'ENT n'est pas abondé de la même manière par tous les professeurs, ce qui crée un sentiment d'injustice n fonction des classes, comment comptez-vous favoriser son utilisation par l'équipe enseignante ?***

Des cours en visioconférence et des enregistrements sont techniquement possibles.

M. GOUCHAULT : il faudrait relancer une formation avec M.BENJOU auprès des enseignants.

- ***L'état de certains sanitaires rebute les élèves, pouvez-vous nous dire à quelle fréquence les toilettes sont nettoyés ? combien y en a-t-il pour près de 1000 élèves ?***

La fréquence d'ouverture dépend de la complétude des équipes.

Les garçons dégradent plus vite que les filles.

On ne dispose que de six toilettes filles et six toilettes garçons pour 900 élèves.

Proposition des parents d'élèves : une personne peut-elle être dédiée aux toilettes.

Réponse : la proposition est impossible à réaliser.

Il y a un travail commun à faire avec les élèves, sans rejeter la faute uniquement sur eux.

Cela peut être débattu lors d'une CHS.

**Questions des représentants des personnels enseignants :**

- ***Où en est la restructuration et la rénovation de la salle des profs ainsi que des toilettes? Quelle est la politique du nouveau chef à ce sujet? Le travail effectué l'année dernière est-il toujours dans les papiers?***

La réfection est toujours d'actualité, priorité absolue des travaux à la rentrée 2023 sur les plans déjà établis.

- ***Est-il possible d'envisager de changer les volets cassés dès cette année et au plus vite?***

À la toussaint il y aura une première vague de changement des volets, puis la totalité en fin d'année scolaire. Le volet électrique sera réparé.

- ***Peut-on avoir un film occultant dans les salles D001, D002 et D003***

Les enseignants qui utilisent ces salles le plus souvent dans la semaine ne souhaitent pas que des films occultant soient posés.

- ***Peut-on insonoriser les salles, en particulier des langues ?***

Mme GOMEZ propose de mettre des panneaux comme à la cantine.

- ***Peut-on avoir des horloges dans les salles de classe aussi ?***

Pour les horloges dans les salles, il faudra voir avec Mme DERANCOURT selon les besoins de chacun.

- ***Questions concernant le nettoyage irrégulier du gymnase et sur la création d'une instance de sécurité face aux problèmes d'incivilité (jets de pierres)***

Le nettoyage du gymnase n'est pas réalisé chaque jour.

M. DANDINE, responsable du service des sports de Sommières propose que les professeurs envoient des photos au principal, lui permettant ainsi d'avoir une réaction immédiate.

Concernant les problèmes récurrents d'incivilité et de sécurité aux abords des installations sportives, l'instance de sécurité CLSPD ne peut pas agir ; elle regroupe beaucoup de partenaires, ce qui pose des problèmes administratifs.

Madame la Préfète et la Mairie sont au courant de la situation.

Là encore, le soutien des parents est nécessaire.

A 20H40, la séance est levée.

Le Président de séance

La secrétaire de séance

G. GOUCHAULT

F. BONNEROT